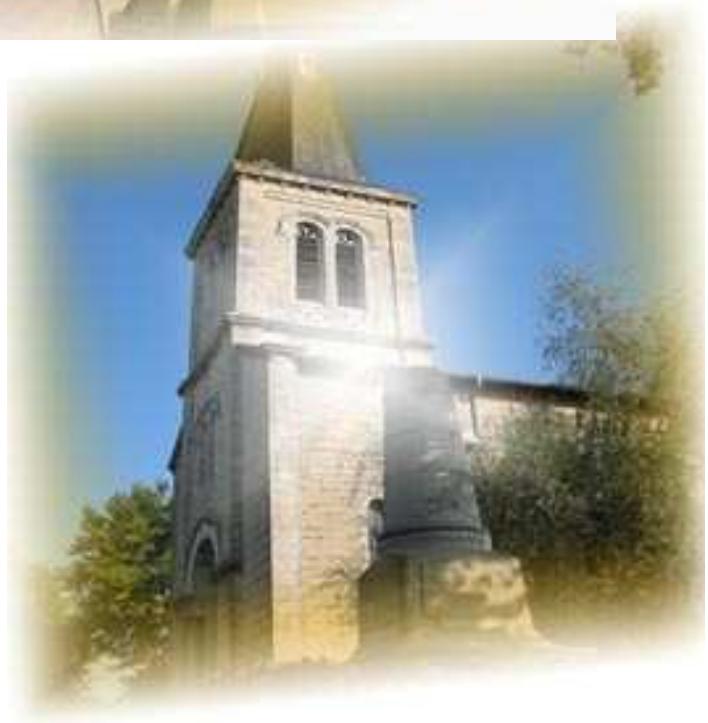


# Le Montellier



*Bulletin municipal 2009*

## Table des matières

<i>Le Mot du Maire</i> : .....	3
<i>Bibliothèque Municipale</i> .....	4
<i>CCAS</i> .....	4
<i>Sou des écoles</i> .....	4
<i>Syndicat d'initiative</i> .....	4
<i>Réfection du bâtiment de la mairie</i> .....	5
<i>Informations pratiques</i> .....	6
<i>Mairie</i> .....	6
<i>Bruit</i> .....	6
<i>Déchetterie</i> .....	6
<i>Collecte sélective des déchets</i> .....	6
<i>Permis de construire</i> .....	6
<i>Salle des fêtes</i> .....	7
<i>Informations Culture</i> .....	7
<i>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i> .....	7



## **Le Mot du Maire :**



Je voudrais, tout d'abord, adresser un cordial message de bienvenue aux nouveaux habitants du Montellier qui, locataires ou nouveaux propriétaires, ont choisi notre commune pour domicile, notre environnement correspondant sans doute à celui qu'ils désiraient.

En mon nom personnel et au nom du conseil municipal, je souhaite à tous une heureuse année et vous adresse tous mes vœux pour 2009, santé, bonheur, réalisation de vos projets.

Les élections de 2008 ont renouvelé le conseil municipal. 5 nouveaux conseillers sont venus compléter l'équipe et chacun a su s'adapter au nouveau fonctionnement. Je remercie tous les conseillers municipaux pour leur engagement fort.

L'année 2008 a également été marquée par l'achèvement de la rénovation du bâtiment

Mairie avec la création de 3 logements sociaux. Cette rénovation a permis d'installer un chauffage aux copeaux de bois pour les locaux de la mairie, les appartements et la salle polyvalente. A l'occasion de ces travaux, l'enfouissement de la ligne électrique et des fils téléphoniques de l'ensemble du bâtiment a été réalisé.

Courant 2009, deux projets importants verront le jour :

- réalisation d'un terrain de jeux et sport derrière la mairie
- aménagement de la D 4 dans la traversée du village

L'entretien et l'amélioration de la voirie représentent un poste important pour le budget de la commune et sont naturellement des priorités.

Le MONTELLIER et sa vie ne se résument pas qu'à des travaux et nous avons d'autres sujets de fierté :

- deux associations dynamiques
- une équipe d'enseignantes motivées
- des bénévoles toujours prêts à l'action dans un esprit d'équipe amical
- des agents municipaux compétents

Je renouvelle à tous mes vœux de bonne et heureuse année pour 2009 avec une pensée particulière pour tous ceux qui sont touchés par la maladie.

## **Le nouveau conseil municipal**

La nouvelle équipe se joint à Mr le maire pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour cette année 2009. Elle se compose de (de gauche à droite) :

Mme Sylvie Dadole  
Mme Christine Michaud  
Mr Christian Just  
Mr Fabien Boeglin  
Mr Claude Bouvier – Maire  
Mr Patrice Martin  
Mr André Mirlocca  
Mme Patricia Monard  
Mr Jean-Pierre Menoud – 2<sup>ème</sup> adjoint  
Mr Christian Bernard – 1<sup>er</sup> adjoint  
Mr Daniel Rousset



## Bibliothèque Municipale

Rappel des permanences :

- vendredi : 14h30 à 17h30
- samedi : 10h00 à 12h00

Les travaux étant terminés les livres ont pu retrouver leurs places sur les rayons de leur bibliothèque. Les bénévoles ont été très présents pour manipuler livres et étagères dans les deux sens, déménagement et réintégration dans la salle bibliothèque toute refaite à neuf.

- Cette année nous avons eu un don important de livres ce qui nous a permis de faire un tri pendant le mois de juillet. Les livres portant des étiquettes rouges sont pratiquement tous nouveaux.
- Le budget a été cette année tout utilisé en aménagement, abonnements et livres.
- Nous avons reçu au mois de juin Mr DAMIANS qui nous a présenté son travail pour la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire du lycée professionnel de Chatillon sur Chalaronne.

Dix bénévoles participent au bon fonctionnement de la bibliothèque et trois déléguées la représente au conseil municipal (Patricia MONARD, Christine MICHAUD, Sylvie DADOLE)

Chaque bénévole donne de son temps selon ses possibilités, grâce à cette bonne entente nous arrivons à gérer la bibliothèque qui apporte un plus à notre petit village.

Merci pour le déménagement, le tri, le ménage, la récupération des livres, les bonnes idées, le contact avec les institutrices et pour votre présence à tous.

## CCAS

Le repas du CCAS a eu lieu le samedi 15 novembre 2008 à la salle polyvalente. 32 personnes étaient présentes.

C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulée cette journée qui a débuté par un bon repas servi par le traiteur "Le Bon Palais" La Valbonne. Puis chacun y est allé de sa chansonnette, de sa petite blague. Une énorme participation au karaoké et sur la piste de danse.

Un réel succès pour la nouvelle équipe de la commission du CCAS. A l'année prochaine peut-être encore plus nombreux.

Le prochain banquet des anciens aura lieu le 14 novembre 2009 .

## Sou des écoles

Le nouveau bureau du sou des écoles a été renouvelé en juillet dernier :

Présidente :	Sandrine	MAISSON
Trésorière :	Fabienne	MARTIN
Secrétaire :	Christelle	DEPERNET
Membres :	Marie-Christine	DURAND
	Cathy	COPIN-BERNARD
	Carole	GONCALVES
	Valérie	ROUSSET

Le calendrier des activités proposées pour 2009 est le suivant :

30 janvier	Soirée crêpes
22 mars	Tournée brioches
16 mai	Tartes
30 juin	Remise des prix CM2
29 novembre	Loto

## Syndicat d'initiative

Après l'assemblée générale, le nouveau bureau du Syndicat d'Initiative 2009 se constitue comme suit :

Présidente :	Gislhaine	POULET
Vice présidente :	Annick	GRANGER
Trésorière :	Fabienne	MARTIN
Trésorier adj. :	Jean-Michel	MONARD
Secrétaire :	Huguette	PAKULA
Membres :	Jean-Pierre	DURAND
	Brigitte	MENOUD
	Jean-Pierre	MENOUD
	Georges	RACCURT

Le calendrier des fêtes 2009 est le suivant :

20 janvier	Soirée cinéma
17 mars	Soirée cinéma
26 avril	Randonnée pédestre
5 mai	Soirée cinéma
27 juin	Repas campagnard
20 novembre	Vin nouveau



## Réfection du bâtiment de la mairie

Les travaux de réfection de la mairie ont été achevés et nous ont permis d'inaugurer le nouveau bâtiment ensemble le 20 septembre dernier. Voici en quelques chiffres le bilan de cette grande aventure :

Les travaux ont été scindés en 2 sous projets avec 2 financements et 2 TVA différentes (TVA 19.6% pour les travaux mairie, et TVA 5.5% pour les logements sociaux) :

Les travaux comprenaient la rénovation de la mairie au RDC, le réaménagement du 1<sup>er</sup> étage avec 2 appartements et la création d'un logement au grenier.

Ce projet a commencé à voir le jour début 2004 avec un démarrage des travaux en Juin 2007 pour finir en Juin 2008 avec 1 an de travaux.

Le coût total des travaux est de 513 248€ TTC dont 60517€ TTC pour la chaudière à granulés bois.

Ce coût se décompose comme suit :

- ❖ 207 436€ ttc pour la mairie avec accès handicapés
- ❖ 230 374€ ttc pour les 3 logements
- ❖ 75 438€ ttc pour les autres coûts comprenant : l'architecte Mr Bernard Fontanière

L'assainissement reliant la salle des fêtes et le logement de Huguette et Jean Pakula a été réalisé par Jean-Pierre Menoud (2<sup>ème</sup> adjoint) et Patrice Martin.



Pour financer ces 2 opérations, la mairie a contracté 2 emprunts :

- ❖ 1 emprunt de 140000€ pour la mairie sur 15 ans et un prêt relais TVA de 27400€ déjà remboursé.
- ❖ 1 emprunt de 200000€ pour les logements sur 20 ans.

Nous avons bénéficié de 116 834€ de subventions attribuées par :

- ❖ Le Conseil Régional : 56 646€ pour la chaufferie et les logements
- ❖ L'Etat avec la dotation global d'équipement de 36 397 € pour la mairie
- ❖ Le Conseil Général de 20 335€ pour la chaufferie et les logements
- ❖ L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) de 3 456€ pour la chaufferie.

Ainsi entre le total des emprunts et des subventions, la mairie a couvert 29002€ avec sa trésorerie.

Les revenus des loyers des 3 nouveaux logements, qui sont loués depuis Juin 2008 pour 2 d'entre eux et juillet pour le 3<sup>ème</sup>, couvrent 100% du remboursement de l'emprunt de 200 000€ et 50% de l'emprunt de la mairie. Ces locations ont permis d'augmenter le nombre d'habitants de 5 personnes supplémentaires.



### **Agence Bernard FONTANIÈRE**

Associé à l'atelier d'Architecture E.O.  
01 Ambérieu - 38 Grenoble - 69 Lyon

ARCHITECTURE  
URBANISME  
CONCEPTION  
RÉALISATION



**Bernard FONTANIÈRE**  
Responsable de l'Agence d'Ambérieu

47, Avenue Roger Salengro  
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Tél. 04 74 38 44 10  
Fax 04 74 38 28 28

## Informations pratiques

### **Mairie**

Calendrier d'ouverture de la mairie :

Lundi	8h30	12h30	13h00	16h00
Jeudi			13h00	16h00
Vendredi	8h30	12h30		
Samedi	10h30	12h00		

Tel : **04 78 06 63 56**

Fax : **04 72 25 55 87**

@ : [mairie.montellier@wanadoo.fr](mailto:mairie.montellier@wanadoo.fr)

### **Bruit**

Selon l'arrêté du 5 juillet 99 sur les actes et les bruits pouvant porter atteinte à la tranquillité publique et au repos des habitants.

#### **Article 1 :**

Pendant la nuit, sont interdits, de 20 heures à 7 heures le lendemain matin, sur la voie publique, dans les cours et dans les maisons, s'ils peuvent être entendus au dehors, tous cris, tous chants et tous bruits de nature à troubler le repos des habitants.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, doivent par conséquent, pendant la nuit, tenir ceux-ci enfermés dans un lieu parfaitement clos et isolé de façon que les aboiements ou beuglements, etc..., ne troublient pas le repos des habitants.

#### **Article 2 :**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gène pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués :

Jours ouvrables : 8h00 à 12h00, 14h00 à 19H30

Samedis : 9h00 à 12h00, 15h00 à 19h00

Dimanches, fériés : 10h00 à 12h00

Merci de respecter ces horaires pour le respect d'autrui.

Entreprise **FOURMY sarl**

Travaux agricoles  
Terrassement en tout genre

01120 PIZAY

Tél. 04 78 06 22 60

### **Déchetterie**

Lundi à vendredi			13h30	19h00*
Samedi	8h30	12h00	13h30	19h00*

\* : 18h00 du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.

### **Collecte sélective des déchets**

1- La collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) s'effectue un jeudi sur deux aux dates suivantes :

8 et 22 janvier	5 et 19 février
5 et 19 mars	2 et 16 avril
14 et 28 mai	11 et 25 juin
9 et 23 juillet	6 et 20 aout
3 et 17 septembre	1er, 15 et 29 octobre
12 et 26 novembre	10 et 24 décembre

2- La collecte des ordures ménagères (sacs noirs) s'effectue tous les jeudis.

**Il est impératif de sortir les sacs la veille au soir.**

### **Permis de construire**

Le conseil municipal rappelle que toutes constructions ou modifications significatives doivent faire l'objet d'une autorisation avant tous travaux.

- ❖ réfection de façade,
- ❖ ouverture de fenêtres ou velux,
- ❖ Clôtures, portails,
- ❖ Transformation d'un garage en habitation
- ❖ Pose d'un abri de jardin

Vos travaux feront l'objet d'une simple déclaration préalable (surface créée de moins de 20 m<sup>2</sup>, clôtures, portails, façades) ou d'un permis de construire (surface de plus de 20 m<sup>2</sup>).

  
**NEWHOLLAND**

  
**PROMODIS**

**GIRARD S.A.**

TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES  
MOTOCULTURE de PLAISANCE  
AU SERVICE de L'AGRICULTURE

ZAC de la Tuilerie - 01330 VILLARS-LES-DOMBES  
Tél. 04 74 98 31 00 - Fax 04 74 98 29 23

  
**Blajoux** "Votre partenaire de proximité"  
ASSAINISSEMENT

635, rue Lavoisier - Z.A. les Bruyères - BP13 - 01960 PERONNAS  
Tél. 04 74 22 12 12 Fax 04 74 32 64 56

## Salle des fêtes

		Montiliens	Société extérieure	Société locale	Réunion
1 <sup>er</sup> mai au 3 Septembre	Samedi ou dimanche*	110	240	80	130
	Week-end*	145	290	-	-
1 <sup>er</sup> Octobre au 30 Avril	Samedi ou dimanche*	145	290	100	160
	Week-end*	180	340	-	-

\* Caution : 305 €

- Gratuité de la salle polyvalente pour le Sou des Ecoles et le Syndicat d'Initiative du Montellier.
- Une gratuité sur 2 par an pour les Consrits.
- Jour de l'an 460 € et 200€ pour les Montiliens.
- Gratuité pour les employés communaux 1 fois/an

## Informations Culture

L'église vous ouvrira ses portes le 16 mai pour un concert. La chorale « La Musica » de Saint André de Corcy viendra chanter au Montellier. Le groupe adaptera son répertoire à une représentation dans une église.

Le chef de chœur Mme Anne Defranoux-cadart depuis 1996 à St André de Corcy réunit autour d'elle des choristes animés par le plaisir de chanter et de se retrouver pour vivre des instants magiques.

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Comme nous l'avions indiqué dans le bulletin municipal 2006-2007, un SPANC a été créé afin de contrôler les installations d'assainissement, aussi bien lors de construction que pour l'existant (habitations anciennes).

La vérification porte sur la conformité du dispositif

**BABOLAT**  
E lectricité

Réseaux d'Electrification - Eclairage Public

44 route de Port Galland  
01800 SAINT MAURICE DE GOURDANS

04.74.61.81.46 - 04.74.61.60.48  
[info@babolat-elec.fr](mailto:info@babolat-elec.fr)

(norme DTU 64-1), mais aussi sur son entretien et son bon fonctionnement.

Une étude a été lancée à l'automne afin de sélectionner un prestataire qui prendra en charge l'étude et fournira les conclusions sur la conformité de l'installation d'assainissement de l'habitation.

Ce prestataire animera des réunions publiques sur le sujet afin de présenter en détail la démarche de l'étude, les contraintes de mise aux normes et répondra à vos questions. Vous serez informés ultérieurement des dates de ces réunions.



**RAVALTEX**

PLATRERIE - PEINTURE  
RAVALEMENT DE FACADES

David ALICI  
Port. 06 11 74 38 81

  
LA QUALITÉ  
EST LA GARANTIE  
DES ANGLES

3, rue Jean-Marie Merle - 69120 Vaulx en Velin  
Tél. 04 72 04 07 07 - Fax 04 72 04 25 76 - E-mail [ravaltex@wanadoo.fr](mailto:ravaltex@wanadoo.fr)  
SAS au capital de 200 000 €

*C. Simonet de Laborie*

**PÂTISSIER CHOCOLATIER BOULANGER**

Place de la Croix Blanche  
01390 St André de Corcy  
04 72 26 10 24

**MENUISERIE Roger MONTBARBON**

NEUF ET RESTAURATION

BOIS - PVC  
VOLETS ROULANTS  
ESCALIERS  
TOUS PARQUETS  
AGENCEMENTS

**"Bel Air" 01400 Châtillon-sur-Chalaronne**  
Tél. 04 74 55 12 93 - Fax : 04 74 55 25 23  
SIRET : 393 190 277 00011 - APE : 454 C

**sogedo**

Société de Gérance de Distributions d'Eau  
« La Garantie du Service » 24h / 24 et 7j / 7

**Gestionnaire de Services  
d'Eau Potable et d'Assainissement**

**Partenaire des Collectivités  
au Service de l'Environnement**

10, rue Les Verchères - Zone Industrielle - B.P. 39 - 01800 Meximieux  
Tél. : 04 74 61 02 14 - Fax : 04 74 61 08 13



- 1 :** Inauguration mairie, 20 septembre 2008.  
**2 :** Lâcher de ballons, 14 septembre 2008.  
**3 et 7 :** Pot des CM2 avec remise de livres par la bibliothèque municipale, 4 juillet 2008.  
**4 et 6 :** Bâtiment mairie.  
**5 :** Vœux 2009, 4 janvier 2009.  
**8 :** Carnaval, 9 mars 2008.